

Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la mairie, à 8 heures du matin, le dimanche 21 juillet pour la session ordinaire de Mai (suite)

Objet de la séance :

1. - Exercice clos. - Compte de gestion du Receveur-Maire
Compte administratif du Maire - exercice 1917.
2. - Chapitres additionnels au budget de 1918;
3. - Budget primitif de l'exercice 1919
4. - Service Vicinal, Budget Spécial pour l'exercice 1919; état des reliquats disponibles en 1918, chemins ruraux reconnus. - Budget Spécial de 1919
5. - Comptes & budgets du Bureau de Bienfaisance

Fait le 15 juillet 1918
Le Maire

Session ordinaire de Mai, suite.

Séance du 21 juillet - 1918

L'an mil neuf cent dix-huit, le vingt-un du mois de juillet, à 8 heures du matin, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M^r Vigier Maire, pour la continuation de la session ordinaire de Mai.

Présents : M. M. Vigier Maire, Gauthier, Fouquet, Patry, Aubin, Velasquez, Astaud, Gendron, Dupont, Pipret, Courbel & Rousseau

Absents: M. M. Saurin, Olivier, Lefevre & Guiberteau

Monsieur Fiquet continue les fonctions de secrétaire

Le procès verbal de la dernière séance est lu & adopté sans observation

Compte administratif
présenté par
le Maire pour
l'exercice
1917.

Monsieur le Maire soumet au Conseil avec toutes les pièces à l'appui son compte administratif pour l'exercice 1917, lequel a déjà été examiné par la Commission des Finances

Il quitte ensuite le fauteuil. M^r Patry prend la présidence & invite l'Assemblée à vérifier le compte administratif de l'exercice 1917 ainsi que le compte moral dans lequel M. le Maire a exposé les motifs des dépenses par lui mandatées, la manière dont elles ont été effectuées & l'utilité que la commune en a retirée.

M. le Président donne ensuite lecture des résultats du dit compte

travaux de juillet

Recettes	Ordinaires	61.753,99	Total	77.061,30
	Ext ^{ra}	12.807,11		
	Suppl ^{émentaires}	2.502,20		

Dépenses	Ordin	53.289,86	Total	74.162,15
	Ext ^{ra}	12.349,78		
	Suppl ^{émentaires}	8.522,51		

Excédent de recettes	2.899,15
Le reliquat de l'exercice 1916 étant de	10.392,54
L'excédent définitif de l'exercice 1917 à reporter au budget suppl ^{émentaire} de 1918, est de:	13.291,69

Le Conseil après vérification du dit compte & des pièces qui y sont jointes, reconnaît que toutes les recettes de l'exercice ont été régulièrement effectuées et sont exactement rapportées, que toutes les dépenses ordonnées sont renfermées dans les limites des crédits ouverts par le budget

et les autorisations supplémentaires & sont suffisamment motivés, et qu'il y a lieu de l'approuver.
Le conseil vote ensuite des félicitations à Monsieur le Maire pour sa bonne gestion.

Compte de gestion
Recevoir du Municipal

Monsieur le Maire reprend ensuite la présidence & soumet à l'Assemblée le compte de gestion du Receveur Municipal & l'invite à vouloir bien en délibérer.

Le Conseil municipal ^{après en avoir délibéré & avoir fait entendre} approuve à la fois ^{le compte de gestion & le compte de l'exercice 1917} le compte rendu par M. Grévit, R^e M^e de ses recettes et dépenses depuis le 1^{er} Janvier 1917 jusqu'au 31 D^{er} suivant, lequel comprend : 1^o le rappel du compte de l'exercice 1916 ; 2^o les recettes et les dépenses faites pendant les douze premiers mois de l'exercice 1917 ; 3^o les recettes & les dépenses concernant les services hors bud-
get.

Tu le détail des opérations finales de l'exercice 1916, établi en regard du compte susmentionné, et présentant les recettes & les dépenses pour le dit exercice pendant les trois premiers mois de la gestion 1917.

Tu les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du compte de la gestion 1917 que des opérations supplémentaires effectuées en 1918.

Tu les budgets primitif & additionnel des recettes & dépenses présumés de l'exercice 1917, arrêtés par M. le Préfet du département, et les autorisations spéciales de recette & de dépense de l'exercice pendant le dit exercice.

Après avoir entendu & approuvé le compte administratif dans lequel M. l'ordonnateur a exposé les motifs des dépenses par lui mandatées & la manière dont elles ont été effectuées, & l'utilité que la commune en a retirée.

Delibéré

Statuant sur la situation du comptable au 31 Décembre 1917, sauf le règlement & l'apurement par la Cour des Comptes, conformément à l'art 157 de la loi du 16 mai 1874, le conseil admet les recettes de la gestion 1917 pour la somme de

Les dépenses pour celle de

68274.02
79750.34

Fin de l'excédent de la dépense à 11476,32
 Et attendu que par l'arrêté du compte précédent,
 le comptable a été reconnu débiteur de 20872,66
 Déclare le Comptable débiteur, sur son compte
 de la gestion 1917, de la somme de 9396,34.

Art 2. - Statuant sur les opérations de l'exercice 1917,
 sauf le règlement & l'apurement par la Cour des Comptes
 le conseil admet les opérations effectuées, tant pendant la
 gestion 1917, que pendant les huit premiers mois de la
 gestion 1918, savoir :
 En recette, pour 77061,30
 En dépense, pour 74162,15

D'où il résulte un excédent de recette de 2899,15
 Le résultat définitif de l'exercice 1916 ayant
 présenté un excédent de recette de 10392,54
 Le résultat définitif de l'exercice 1917,
 égal au résultat du compte d'administration
 du même exercice, est un excédent de recette de 13.291,69

Art 3. - Le Conseil demande qu'il plaise à la Cour
 des Comptes de vouloir bien approuver la comptabilité
 de Monsieur le Receveur municipal.

Monsieur le Maire expose au Conseil muni-
 cipal que les crédits ci-après énoncés du budget de
 1917 ont été insuffisants, & qu'il importe de régulariser
 les dépenses qui ont été effectuées au delà de ces crédits.
 Savoir :
 crédits des dépenses supérieures qui s'élèvent à 879,75

Credits insuffisants
 Le Préfet approuve l'état
 des crédits demandés sur le budget
 1917 reproduits au compte
 administratif de l'emploi des
 fonds communaux le 31 juillet 1918

Désignation des dépenses	Credits alloués	Dépenses effectuées	Compléments de crédits nécessaires
Location de l'atelier public à alcool	"	"	50
Frais de bureau de la Mairie	400	408 70	8 70
Imprimés à la charge de la commune	150	253 66	103 66
Frais de registres de l'état-civil	300	335 80	35 80
Sapeurs pompiers & mat ^{el} de incendie	822 05	949 60	127 55
Traité & loq ^t du facteur du télégraphe	1200	1285 15	85 15

Entretien et clôture des cimetières	160	225.31	65.31
Assist ^{ce} aux familles nombreuses	160	1750.	145.
Ind ^{te} de résidence aux Inst ^{rs}	2150	2156.25	6.25
Dépenses imprévues	879.22	879.75	53
Ind ^{te} de cherté de vie aux emp ^{ls}	1185	1305.	120
Assistance aux Vieillards en 1916	1656.62	1777.38	120.73
Emploi Sub ^{or} dép ^{ts} p ^r école de dessin	1519.98	772.64	100.
Emploi Sub ^{or} dép ^{ts} p ^r chin ^{is} v ^x	14003.14	9945.77	847.

Il invite ensuite le Conseil à voter les compléments de crédits demandés et dettes reconnues nécessaires.

Le Conseil municipal, s'exprimant du Meaire entendu, vote les dits crédits.

Dépenses imprévues

— Approbation —

Monsieur le Maire soumet au Conseil le détail des mandats délivrés sur le crédit des dépenses imprévues de l'exercice 1917 et dont le montant s'élève à 879^f.75

Savoir

M. Saupquet	Ind ^{te} pour travail suppl ^é en janvier	25.
"	" " " en février	25.
M. Moiraud	Inscriptions au tableau d'honneur	99.75
M. Saupquet	Ind ^{te} p ^r travail suppl ^é mars	25
"	" " " avril	25
"	" " " mai	25
Burgault	Salaire p ^r frais de p ^{ro} des droits de place	12
Léveillé	Cray ^{ts} divers au mobilier de la mairie	10
Saupquet	Ind ^{te} p ^r travail suppl ^é en juin	25
Clergeau	Ind ^{te} p ^r préparations des C ^o budgets	20
D ^{lle} Gendron	Fournitures diverses pour la mairie	28.85
Saupquet	Ind ^{te} p ^r travail suppl ^é en juillet	25
"	" " " en août	25
Auvil	Repas aux brayettes des gardes-champêtres	65.50
Saupquet	Ind ^{te} p ^r travail suppl ^é en sept ^é	25
"	" " " en octobre	25
Road	Fourniture d'une couronne	66
Saupquet	Ind ^{te} p ^r travail suppl ^é en novembre	25
D ^{lle} Gendron	Fournitures diverses pour la mairie et école	19
Péquin	Droits p ^r location verbale Cessier	90

Mandé le 27 juillet 1917

Saugnet	Ind ^{te} suppl ^{rs} pour travail en D ^g	25
"	Ind ^{te} pr ham. & bateaux	25
Gilles	Fourniture d'une cartouche pr le G. ch.	10
Avril	Report à la bicyclette de la porteur de dépêches	75 75
Grandhomme	Facons & pure de tableaux	91 ..
Debray	Transports divers en 1917	56 ..
	Total	874. 75

Après en avoir délibéré, le conseil y donne son entière approbation

Chapitres add^{ts} au budget de 1918 -

Monsieur le Maire Saugnet a l'assemblée les chapitres additionnels au budget de 1918 & donne lecture des propositions faites de concert avec la commission des Finances.

Le conseil après un sérieux examen & discussion approfondie, vote sur chacun des articles & autorise les crédits nouveaux ci après pour la somme totale de

Salari

Imprimés à la charge des communes	650	Chauffage et éclairage des classes	1000
Médicament à la Ville de Nantes pr inst ^{rs} du service d'eau	1169 22	Construction de la loge de tramways	15000
Frais de bureau de la Mairie et de timbres	200	Trait ^{ts} des gardes champêtres	300
Ind ^{te} pr cherté de vie aux emp ^{ls} Com ^m	2480	Loyer atelier public à alcool	50
Transport de charbon par M ^{rs} Commercia ^{ls}	124	Frais de représentation au Maire	350
Dépenses d'assist. médicale gratuite (cont ^{ts})	1500	Suppl ^{ts} de trait ^{ts} aux cant ^{rs} 1 ^{er} pr charges de familles	1155
Sub st à la Croix Rouge Française	100	Emploi de la sub st du Dépt ^{ts} pr école de dessin de B. R.	400
Fournitures aux élèves	3000	" " pr chin ^{ts} 1 ^{er} en 1917	2214
Entretien des rues, quais et places publiques	2500	Dépenses imprévues	319 19
Mobilier scolaire & matériel d'enseign ^{nt} 1917	4395		
Sub st à diverses sociétés en 1917	50		
Curage des fossés d'entretien (1914-1915-1916-17)	841		
Emploi de la sub st Etat pr app ^{ts} loi R. (1)	84 15	Total	36448 10
" " pr S. P. 1917	121 43	Report de la 1 ^{re} & 2 ^e section	9183 53
" " pr assist. aux vieillards 1915	381 16	Total des dépenses suppl^{rs}	45631 63
Entretien des Bât ^{ts} Communaux	3000		
Achat d'une machine à écrire	500		
Salaires de la f ^{rs} de service à l'école mat ^{rl}	30		
Trait ^{ts} du secret & des emp ^{ls} de la mairie	882		

maire le 27 juillet 1918

art 197

suppl^{ts} min^{ts}
art 203

égal au montant des recettes

Budget primitif
de
l'exercice 1919.

Monsieur le Maire Soumet au Conseil le budget primitif de l'exercice 1919 dressé par lui, de concert avec la Commission des Finances, & appuyé de tous documents propres à justifier ses propositions.

Le Conseil après avoir discuté article par article, & avoir consigné le résultat de ses votes au tableau ci-après, a soumette à l'approbation de Monsieur le Préfet, a arrêté comme suit :

1° Les recettes tant ordinaires qu'extraordinaires à la somme de : 95 801.⁶⁶

2° Les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires à la somme de : 95 801.⁶⁶

En conséquence, & la valeur du centime étant de 594.²⁰ le Conseil vote pour 1919, les impositions énumérées ci-après :

Savoir :

Objet	Nombre de centimes votés	Produits	Emprunts		Subsides
			amortissables en 1918	Impôts locaux auto.	
5 cent. sur les centimes f. p. n.	5	1902			
Traitement du Gard champêtre	3 23	1920			
Aide aux vieillards	6 73	4000			
" médicale	11 77	6995			
" aux familles nomb.	3 03	1800			
" aux foyers couchés	1 18	700			
Centimes f. p. sur les centimes de revenus	25 91	15396			
5 cent. f. p. sur les centimes de revenus	5	2971			
Entretien des chiens 9 ^e ord.	2 40	1426			
Entretien des chiens sur les revenus	0 86	511			
Remb ^t de l'empr ^t de 72200 C.F.	7 58	4499	4499. ²⁰		
" " 11220 C.F.	1 72	1022	1021. ³⁶		
" " 70.000 C.F.	6 54	3875	3954. ⁷²		80. ⁰⁰
" " 19.500 ^t	1 86	1102	1101. ⁶⁸		
" " 17 700 ^t	1 64	1000	999. ⁹⁸		
" " 13600 ^t	1 30	764	768. ³⁴		
Total	85 80	69 888			

Le Conseil vote en outre trois journées de prestations pour les chemins vicinaux

Service Vicinal.
Budgets

Chapitres additionnels au budget de 1918.

Le Conseil ~~adapte~~ a avis que le reliquat de l'exercice 1917, fait employé conformément aux indications du service vicinal.

Budget de l'exercice 1919.

Monsieur le Maire Soumet ensuite a l'assemblée le budget de l'exercice 1919

Le Conseil,

Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant & le règlement général sur le service des chemins vicinaux

Vu les propositions présentées par les agents voyers
Vu l'arrêté de mise en demeure de M. le Préfet en date du 31 mai 1918

Adopte les propositions présentées par les agents voyers relativement aux contingents pour les chemins de grande c^{on}

Fait l'inscription au budget de la commune des recettes & crédits nécessaires pour le service des chemins & pendant l'année 1919, le fait conformément aux indications du service vicinal.

Services :
Recettes : 12.510^t
Dépenses : 12.510^t

Budget des chemins ruraux reconnus -

Le Conseil vote une imposition extraordinaire de 0^e 86 pour l'entretien des chemins ruraux reconnus, et dont le produit devra être réparti conformément aux indications de l'agent voyer.

Bureau de Bienfaisance
Comptes et budgets
Avis du Conseil

Monsieur le Maire Soumet a l'assemblée, le compte présenté par M. Gréant, Secrétaire du Bureau de Bienfaisance, pour sa gestion de 1917,

Le dit compte approuvé le 15 juillet courant par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance
 Le Conseil après avoir pris connaissance du dit compte & des pièces à l'appui, est d'avis qu'il fait approuver dans tous ses résultats.

Monsieur le Maire communique ensuite à l'assemblée les budgets add^l et primitif du Bureau de Bienfaisance proposés par la Commission administrative dans sa séance du 18 juillet courant

Le Conseil après un sérieux examen approuve les budgets avec les résultats suivants:

Budget additionnel		Budget primitif	
Recettes	2881. ⁹⁰	Recettes	3689. ⁴
Dépenses	2881. ⁹⁰	Dépenses	3689. ⁴

Mars 6 27 juillet 1917

Bureau de Bienfaisance
Credit insuffisant

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil que dans sa séance du 18 juillet la Com^{ad} du Bureau de Bienfai^a, a approuvé l'état présentant des excédents de dépenses sur les crédits ouverts au budget de 1917

Mars 6 27 juillet 1917

Savoir

Chauffage logement: crédit inscrit: 250.⁴ complément: 60.⁰⁰

Le Conseil après en avoir délibéré donne un avis favorable à la décision de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance

Dépenses imprévues

Monsieur le Maire fait ensuite connaître que la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a également approuvé l'état présentant les excédents de dépenses sur les crédits ouverts au budget de 1917 l'emploi du crédit des dépenses imprévues

Mars 6 27 juillet 1917

Savoir:

Avertis - Confection d'une bourse pour quête 7.⁰⁰

Le Conseil donne aussi un avis favorable à la décision de la Commission du Bureau de Bienfaisance.

Suppl^l temporaire de salaire
 aux Cantonniers
 Vietnam.

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M^r le Préfet faisant connaître que le Conseil

Général dans sa séance du 24 avril dernier, avait décidé d'établir sur de nouvelles bases, avec effet rétroactif du 1^{er} janvier 1918, l'indemnité allouée aux cantonniers de la grande vicinalité en raison de la cherté de la vie. De plus qu'il avait décidé de prendre à sa charge le supplément qui en résulterait pour les cantonniers des chemins vicinaux ordinaires, sous la réserve que les communes adopteront le système de travail par équipes.

La commune de Rofé, a adopté le système des équipes, aussi le conseil est d'avis qu'il y a lieu de faire bénéficier les cantonniers des chemins vicinaux ord^{res} de la commune des mêmes avantages que leurs collègues de la grande vicinalité.

Traitement du secrétaire
et des
employés de la Mairie

A partir du 1^{er} juillet 1918, le traitement du secrétaire & des employés de la Mairie est fixé comme suit par le Conseil

M^r Marchais, Secrétaire - : 300⁺ par mois

M^r Rousseau, Secrétaire adj^{nt} : 175⁺ par mois

M^r Colan, employé : 75⁺ par mois

L'indemnité de vie chère est portée à 50⁺ par mois, pour M. M. Marchais & Rousseau, à partir de la même date.

Le traitement de M. Souplet garde-champêtre est porté à 125⁺ par mois à partir du 1^{er} juillet, & l'indemnité accordée à Bourgaud garde-champêtre auxiliaire est portée à 37⁺ par mois à partir de la même époque.

L'indemnité de vie chère est portée à 20⁺ par mois pour M^r Vauleau, porteur de dépêches & à 45⁺ par mois pour les cantonniers C^{ts} Rousseau & Callet.

Sur la demande de plusieurs membres du conseil municipal il est décidé que le Secrétariat sera ouvert jusqu'à 5 heures du soir toute l'année.

Rien n'est changé aux 15 jours de congé accordés annuellement au Secrétaire & aux employés de la Mairie.

Malgré la vive protestation de M^r Vigier, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de

porter à 1000 francs ses frais de représentation à partir du 1^{er} juillet courant. Il inscrit le crédit nécessaire dans la colonne du budget primitif & additionnel.

Rue Piquet

Affectation du prix de vente

hommages
27 juillet 1918

Sur la proposition de Monsieur le Maire le Conseil municipal demande la dispense d'achat de rente en ce qui concerne le montant du prix de vente de la rue Piquet, cette somme étant réservée pour la création d'une ligne de tramways à Pont Rousseau

Demande d'acquisition
de terrain
par M^r Fleuriot.

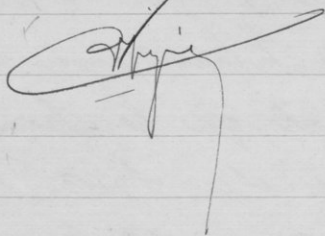
écrite 27 août 1918

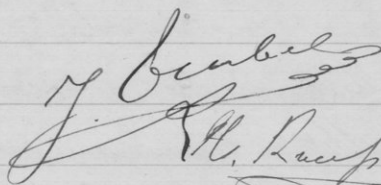
Le Conseil municipal appelé à délibérer à nouveau sur une demande d'acquisition de terrain formée par M^r Fleuriot agissant au nom de la Société Civile Immobilière de Cretemoult et vantes maintient son prix de 7⁵⁰ le m², pour la parcelle formant le prolongement de la rue de la Vallée, estimant que ce prix n'est pas exagéré, et que d'autre part le terrain en bordure des chemins N^{os} 3 & 287 avait une valeur supérieure à celle fixée.

Réclamation de
M^r Allain

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance du rapport de M^r Babonneau, expert et entendu les explications de M^r Voloyard vager communal, décide avant de donner suite à la demande M^r Allain Noël, capitaine à la 1^{re} Basse-Loire, de soumettre l'affaire à M^r Lemercier avocat à Nantes.

Ch. Patrix




H. Ruysschaert
A. Velasquez